

— On écrit à l'Alsacien qu'un violent incendie a failli engloutir, mardi au soir, le fruit de cinq mois de travaux gigantesques, exécutés pour l'établissement du pont provisoire sur le Rhin, à Kehl.

Vers huit heures du soir, le feu s'est manifesté, on ne sait encore comment, sur l'un des bateaux portant une machine à battre les pieux amarrés contre le pont provisoire, et en un instant les flammes ont grimpé le long des échafaudages et ont envahi le pont de service.

Grâce aux concours empressés des employés, des ouvriers attardés au bord du chantier, et des pontonniers de service, l'on est parvenu à démarer, et à faire porter à la dérive les bateaux incendiés, à éteindre le reste des flammes et à se rendre maître du feu.

— Le tambour-major du 51<sup>e</sup> de ligne est mort il y a peu de jours, à Bayonne. Son enterrement a eu lieu le 2 mars et a donné lieu à un incident curieux. — Tout était disposé dans ce but, et le corps déposé dans la bière, prêt à partir, quand MM. les sous-officiers du 51<sup>e</sup> de ligne commandés pour la cérémonie, allèrent trouver M. l'officier comptable de l'hôpital militaire. Ils lui exposèrent qu'il courait en ville des bruits singuliers; qu'on avait annoncé que le corps du défunt n'était pas dans la bière et qu'on l'avait remplacé par tout autre objet susceptible de déguiser le changement opéré. Par suite, MM. les sous-officiers demandaient que la caisse renfermant le corps fût ouverte devant eux.

M. l'officier comptable protesta d'abord contre une supposition aussi injurieuse contre l'administration des hôpitaux; mais, sur l'insistance des sous-officiers, l'autorité civile et militaire, prévenue, fit déclouer la bière, et après que le corps du défunt eut été reconnu par MM. les sous-officiers, la cérémonie, retardée de deux heures par cet incident, reprit sa marche accoutumée.

— On écrit de Rome, à la date du 6 mars :

Le carnaval romain, dont la réputation est si grande, a été, cette année, plus brillant que jamais. Une ordonnance de police, publiée dans le journal officiel de Rome du 15 février, avait autorisé la circulation des personnes masquées dans les rues depuis le 16 février jusqu'au 8 mars. La population en a largement profité.

A Rome, ce n'est pas seulement le peuple qui use de la permission de faire des folies pendant le carnaval, la noblesse et la bourgeoisie se font peuple ces jours-là, et toutes les classes de la population se réunissent dans un seul et même sentiment, celui du plaisir.

Les masques et les voitures étaient aussi nombreux que possible, et un soleil splendide favorisait cette joyeuse manifestation. Les bals d'Argentino et d'Apollon ont constamment attiré un concours immense. Le soir le divertissement des *moçoletti* a été d'une gaieté folle.

On sait que ce divertissement, spécial à la ville de Rome, consiste dans une espèce de combat de lanternes. Chacun tient à la main un fanal, une bougie ou une torche. Le jeu consiste à éteindre le luminaire des autres et à garantir le sien. C'est surtout le Corso qui est le théâtre de ce divertissement populaire, auquel prend part toute la population, surexcitée par huit jours de folies carnavalesques. Il est à remarquer que, malgré cette excitation, aucun accident n'a eu lieu.

**Commerce.**

Il y a toujours beaucoup d'agitation à la Bourse de Paris. On a vu plusieurs fois, cette semaine, les cours de la rente fléchir et se relever tour à tour de près de 1 fr., dans la même

journée. Ainsi, mercredi, après avoir débuté à 68 75, le 3 % est descendu à 68 50, pour reprendre brusquement, un quart d'heure plus tard, à 69 20; mais on ne s'est pas tenu longtemps à ces cours élevés, et, dans le même espace de temps, on est retombé, pour la clôture, à 68 65, c'est-à-dire presque au point d'où on était parti. Néanmoins, au milieu de ces alternatives, il serait difficile de saisir aucun de ces symptômes de découragement qui accompagnent ordinairement la baisse. On remarque même d'excellentes dispositions, qui ne manquent pas de se faire jour, au moindre indice d'amélioration.

De son côté, le commerce continue à se tenir sur une prudente réserve. La place de Paris souffre peut-être plus que toute autre de cet état de choses. Si nous exceptons, quelques bonnes commissions données à des fabriques de parfumerie, de fleurs artificielles et de diverses spécialités, les affaires ont été partout très-calmes et les rentrées d'argent difficiles. Les magasins, n'ayant pas placé les marchandises achetées depuis trois mois, s'efforcent de gagner du temps pour les paiements.

Cependant plusieurs fabriques des départements ont conservé un courant assez actif de travaux pour l'exportation. Lyon a reçu des commissions nombreuses pour les Etats-Unis et le Brésil; elles ne seront pas terminées avant six semaines. Mulhouse et Rouen ne se ressentent pas non plus du ralentissement des affaires, et si ces deux places font entendre quelques plaintes, c'est que la rareté des filés et les hauts prix du coton en laine rendent la vente difficile, et forcent les fabricants à restreindre de plus en plus leurs bénéfices.

Les transactions en vins se sont également ralenties à Bercy, où l'encombrement des marchandises est à son comble. On parvient encore à écouler aux anciens prix, mais les acheteurs commencent à demander des réductions. — Les avis des vignobles portent que l'état des vignes est très satisfaisant, et s'il ne survient pas des gelées tardives la récolte de 1859 promet encore d'être très abondante.

H. LARIVIÈRE.

Si l'on veut être assuré de posséder une bonne montre, on peut s'adresser au représentant d'une des plus importantes maisons d'horlogerie, de Paris, qui ne fait verser que le quart comptant sur chacune des montres qu'il livre et 20 francs par mois, afin que les clients puissent, malgré leur garantie de quatre ans, changer leur montre pendant le délai qu'on leur accorde pour solder le reste de la somme. Comme maison de confiance, l'établissement de M. LAURANT, rue de l'Île-St-Louis, 98, à Paris, est reconnu comme tel dans la France entière pour l'excellence de sa fabrication, et est représenté par M. DEHOORNE, rue du Chemin-Vert, 33, à Roubaix. (4817-1426)

**Théâtre des Amateurs**

Dimanche 13 mars, spectacle à 6 h. 1/2.  
STELLA ou la Forteresse du Mont-des-Géants, drame en 5 actes.

— Lundi 14, à 7 heures :  
1. CROQUE-POULE, vaudeville en un acte.  
2. LA COMTESSE DU TONNEAU, vaudeville en 2 actes.  
3. LA FILLE DE DOMINIQUE, comédie-vaud. en un acte.

PRIX DES PLACES :

Premières, 1 f. 50 c.; Parquet, 1 f.; Secondes, 75 c.; Parterre, 50 c.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

res paroles; *Sed libera nos a malo. — Amen*, dirent les assistants; la hache tomba, et au même instant la tête de la jeune femme roula sur le plancher aux pieds de son bourreau.

Trois mois après les événements que nous venons de raconter, Frantz Pohling comparait devant la haute cour criminelle sous l'accusation d'assassinat: il s'était constitué volontairement prisonnier. Lorsque le magistrat qui présidait la cour l'interrogea, lui répondit en ces termes :

« J'ai commis cette action que vous appelez un crime en présence de plus de trente témoins. Y en eût-il eu cent, y eussiez-vous été, j'aurais agi de même. Songez-y, monsieur, cette femme, indigne du nom de mère, avait jeté en pâture aux loups ses trois enfants. Une telle femme est cent fois plus coupable qu'un voleur ou qu'un assassin ordinaire. Elle méritait la mort. Quand un danger menaçait ses petits, la poule étend ses ailes pour les protéger, la jument mord et rue. Je ne me repens nullement de ce que j'ai fait; et si vous me condamnez à mort, j'aurais du moins la consolation de penser que j'ai puni un grand crime. »

Les débats d'un pareil procès ne pouvaient pas être fort longs. Le soir du même jour, Frantz Pohling, déclaré coupable d'assassinat, se vit condamné à la peine capitale. Mais heureusement pour lui, pour la justice et pour l'humanité, avant de recevoir son exécution, la sentence de mort passa sous les yeux de l'empereur avec toutes les pièces du procès. Alexandre

se fit rendre un compte détaillé de cette affaire qui l'avait vivement ému, et loin de ratifier la condamnation prononcée par la cour, il la commua d'abord en celle de dix années de détention, puis quelques mois après, le jeune Pohling fut rendu à sa famille, à l'honneur et à la liberté.

**CHEMIN DE FER DU NORD**

Service du 1<sup>er</sup> mars.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai et St.-Quentin par la ligne de Busigny à Somain :

Lille,	Départ,	6	11 25	soir.	6 25
Douai,	—	7 5	12 25	7 25	
Valenciennes,	—	6 45	10 45	6 55	
Somain,	—	7 40	1 10	7 55	
Cambrai,	—	8 50	2	9 10	
Busigny,	Arrivée,	9 40	2 45	10	
Busigny,	Départ,	9 50	3	10 16	
St-Quentin,	Arrivée,	10 20	3 41	11 3	

St-Quentin,	12	12 26	5 20	12 10	5 5
Busigny,	12 43	12 53	6 5	12 48	5 55

Busigny,	Départ,	1 15	6 15	12 55	6 10
Cambrai,	Arrivée,	2	7	1 40	6 55
Somain,	—	2 45	7 50	7 45	
Valenciennes,	—	4 15	8 35	8 15	
Douai,	—	3 15	8 20	8 15	
Lille,	—	4 20	9 20	9 20	

**GRAND CONCERT**

VOCAL ET INSTRUMENTAL

Donné par mademoiselle ZOË LECOQCQ, pianiste et accordéoniste, âgée de 17 ans, aveugle de naissance.

Ce concert aura lieu le lundi 14 mars, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix. On y entendra la musique de la Grande-Harmonie de Roubaix, M. et M<sup>me</sup> Arnold, M. Knorr, violoniste, et M. Martin, ténor.

**PROGRAMME**

Première Partie.

1. Ouverture d'Haydée, exécutée par la Grande-Harmonie.
2. Duo de l'Italienne à Alger, chanté par M. et M<sup>me</sup> Arnold.
3. La Part du Diable, fantaisie pour piano, exécutée par Mlle Zoë Lecocq.
4. Le Papillon, — Je ne veux pas me marier, romances chantées par M. Martin.
5. Fantaisie pour violon, exécutée par M. Knorr.
6. Air du Pré-aux-Clercs, chanté par M. Arnold.
7. La Jeune Aveugle, romance composée et chantée par Mlle Zoë Lecocq.
8. L'Allemande, grand air varié pour accordéon exécuté par Mlle Zoë Lecocq.

Deuxième Partie.

1. Ouverture du Cheval de Bronze, exécutée par la Grande-Harmonie.
2. Duo du Philtre, chanté par M. et M<sup>me</sup> Arnold.
3. Pot-pourri (Lucie de Lammermoor), par Mlle Zoë Lecocq.
4. Aria delle Nozze di Figaro, chanté par M. Arnold.
5. Fantaisie pour violon, exécutée par M. Knorr.
6. Duo chanté de Bélizaire, chanté par M. Arnold et M. Martin.
7. Pot-pourri sur des airs des Chansons lilloises de M. Desrousseaux, exécuté par Mlle Zoë Lecocq.

On commencera à sept heures.

PRIX DU BILLET : 3 FRANCS.

VILLE DE TOURCOING.

**GRAND CONCERT**

VOCAL & INSTRUMENTAL

donné par les Orphéonistes (Crick-Sicks), avec le concours des Sociétés de la Grande-Harmonie de Roubaix et de la Musique de Tourcoing,

Le Lundi 21 Mars 1859,

dans les salons du Casino, rue Verte.

**PROGRAMME**

PREMIÈRE PARTIE

1. Grande fantaisie sur les motifs de Macbeth (Musique de Tourcoing). Briffaux.
2. La Sérénade interrompue (chœur). Pellaert.
3. La Prière avant la bataille (chœur). Soubre.
4. Ouverture d'Haydée (Musique de Roubaix). Auber.
5. Air varié pour tuba (Musique de Roubaix). Bender.

DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture du Cheval de Bronze (Musique de Roubaix). Auber.
2. Pot-pourri des Vèpres siciliennes (Musique de Roubaix). Van Buggenhout.
3. Le Calme de la Nuit (chœur). E. Steinküther.
4. La Reine du Lac (solo de baryton par M. Jules Labis). Deneffe.
5. Le Rossignol, valse pour petite flûte. Brunet.

**Mercuriale du marché aux grains de Lille**

DU 9 MARS 1859.

Blé blanc vendu, 1160 hectolitres.	46 95
Blé macaux id. 380 hectolitres.	15 52
Prix extrême du blé blanc . . .	15 à 20 fr.
Id. du blé macaux . . .	14 à 16 fr.
Hausse à l'hectolitre : Blé blanc . . .	0 05
Id. id. Blé macaux . . .	0 01
Fleurs (le sac de 100 kilog.) . . .	28 50
Baisse : » 00.	
Œon (le quintal métrique) . . .	9 75

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

Blé blanc.	Blé macaux.
Semaine courante. 16 76	14 62
Semaine précédente 16 53	14 88
Hausse . . . » 23	» 26

**TAXE DU PRIX DU PAIN**

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Pain de ménage, le kilogramme.	23 »
Pain de 2 <sup>e</sup> qualité, idem . . .	25 50
Pain blanc, idem . . .	28 »
Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.)	5 »
Les deux pains . . .	09 »
Les quatre pains . . .	18 »
Les huit pains . . .	36 »

**ADMINISTRATION DES POSTES**

**HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES**

au Bureau de Roubaix.

Pour Paris,	8 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> mat. — 6 <sup>h</sup> 30 s. 8 <sup>h</sup> 30 s.
Pour Lille,	8 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> matin. — 11 <sup>h</sup> matin.
	12 <sup>h</sup> 30 soir. — 4 <sup>h</sup> 30 soir. — 8 <sup>h</sup> 30 soir.
Pour Tourcoing,	9 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> matin. — 11 <sup>h</sup> matin.
	1 30 soir. — 4 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup> soir. — 8 <sup>h</sup> 30 soir.
Pour Calais,	11 <sup>h</sup> matin. — 6 <sup>h</sup> 30, 8 <sup>h</sup> 30 soir.
Pour Lannoy,	1 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup> soir. — 6 <sup>h</sup> 00 matin.
Pour Walincourt,	4 <sup>h</sup> 30 <sup>m</sup> soir.
Pour la Belgique,	4 <sup>h</sup> 30 soir, 8 <sup>h</sup> 30 soir.
Pour Courtrai et Gand,	11 <sup>h</sup> matin.
Pour Tournai,	8 <sup>h</sup> 30 soir.

La clôture des affranchissements en numéraire et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier; ils sont reçus de 7<sup>h</sup> du matin à 6<sup>h</sup> du soir.

Le Bureau est ouvert :

De 7<sup>h</sup> du matin à 7<sup>h</sup> du soir; Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3<sup>h</sup> après midi.

Sur demande, on expédie, en province, châles cachemire, châles de laine, tissus cachemire pour robes et châles. unis pour deuil. Maison Biétry, boulevard des Capucines, 41. M. Biétry a l'honneur d'être fournisseur breveté de LL. MM. II., et il est filateur et fabricant. Par sa double industrie, cette maison est à même de livrer directement au consommateur, à un bon marché réel, de belle et bonne marchandise, revêtue d'un cachet de garantie de la désignation et d'une étiquette du prix fixe. Seule maison Biétry, 41, boulevard des Capucines, à Paris. (1364 P.)

**On demande**

Un JEUNE HOMME pour faire les places de Roubaix et de Tourcoing, pour la vente des charbons.

On donnerait la préférence à celui qui aurait quelques connaissances dans cette partie. S'adresser rue du Quai, 4, à Roubaix. 1411

**Demande d'emploi.**

Un jeune homme de bonne famille, sachant bien lire et écrire, conduire les chevaux, et muni de bons certificats, désire se placer. S'adresser au *Singe-d'Or*, Grande - Place, à Roubaix. (1427)

**Demande d'emploi.**

Un jeune homme parfaitement au courant de la filature de la laine peignée et de la laine mixte, désire trouver un emploi. Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales B C. 1430

**Demande d'emploi**

Un jeune homme de 21 ans, ayant terminé ses études, désire trouver un emploi dans une maison de commerce de Roubaix. Prière de répondre au bureau de ce journal, sous les initiales Y Z. 1428

**On demande**

des ouvriers pour le tissage mécanique, à Guise chez MM. Bernouville frères, Larsonnier frères, et Chenest.

S'adresser pour les renseignements à M. François Praxel. (1414)

**On demande**

un MONTEUR connaissant parfaitement l'article pantalon.

Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales A Z. (1408)

**Comptable.**

Un comptable pouvant disposer de quelques heures dans la journée, désire les utiliser pour la tenue des livres ou la correspondance. Il se chargerait également des inventaires et comptes litigieux.

Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales L. P. 1373

**Gouvernante.**

Un homme veuf demande une gouvernante qui puisse diriger convenablement un ménage. On désire obtenir les meilleurs renseignements sur la personne qui se présenterait.

S'adresser au bureau de ce journal, par réponse cachetée, sous les initiales W Z. 1422

**Appartement.**

A louer, pour une personne seule, un joli petit appartement, meublé ou non meublé, ayant vue sur un jardin dans lequel on aurait la faculté de se promener.

Si la personne désire prendre sa pension dans la maison, on y souscritrait. S'adresser pour renseignements à M. Decoinck, rue du Temple, 19. (1429)